

## **Postulat Eric Züger et consorts - Economie d'eau potable dans les bâtiments**

### *Texte déposé*

L'énergie comme l'eau est de nos jours une problématique essentielle pour nos sociétés occidentales. Nos récents débats sur la loi sur l'eau en sont le dernier exemple et méritent toute notre attention. Rappelons également que l'UNESCO a annoncé que 2013 sera « l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ».

De nos jours, la consommation d'eau par habitant en Suisse est de 400 litres d'eau potable par jour (y compris l'industrie), alors que dans les ménages, elle s'élève à environ 160 litres par jour et par personne. L'eau potable étant un bien précieux, il est nécessaire d'étudier quelles mesures d'économies sont possibles et dans quelles conditions. Les moyens disponibles sur le marché sont entre autres :

- Le mousseur économiseur permet d'une part d'éviter les fuites et d'autre part de diminuer le débit d'un robinet. La quantité d'eau est réduite mais compensée par de l'air. Une économie de 50% peut être faite. Néanmoins, pour que le système soit performant, il y a lieu de détartrer les mousseurs régulièrement.
- Un robinet qui goutte représente près de 90 litres d'eau perdue par jour, soit environ 33'000 litres par année. Lorsqu'il y a un mince filet d'eau d'un robinet qui fuit, l'eau perdue par an peut ascender à 140'000 litres par an. Finalement, on peut encore donner l'exemple d'une chasse d'eau mal entretenue. Souvent peu visible, elle peut gaspiller plus de 200'000 litres par an.
- Avec un robinet de douche classique (l'un pour le froid, l'autre pour le chaud), une grande quantité d'eau est perdue lorsque l'on ajuste la température. Le remplacement par un robinet thermostatique règle directement la température et permet ainsi une économie d'eau certaine.
- Sachant qu'un peu plus de 40% de l'eau d'un ménage est utilisée pour le rinçage des WC, les systèmes avec deux quantités, 3 et 6 litres, remplacent avantageusement les anciennes installations usuellement calibrées pour 9 litres.
- La presse s'est aussi fait l'écho d'un bac de douche qui récupère la chaleur pour réchauffer l'eau froide. Dans cet exemple, il s'agit plus d'une question d'énergie que d'eau, mais ces deux éléments sont des enjeux importants.

Ces exemples montrent que des moyens simples sont disponibles et qu'un potentiel d'économies existe encore. Il faut aussi relever que ces moyens doivent être entretenus pour qu'ils conservent leur performance. Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre des mesures :

- Pour diminuer la consommation d'eau potable des bâtiments publics cantonaux.
- Pour sensibiliser la population ainsi que les collectivités publiques à mettre en place des moyens et de les entretenir pour économiser l'eau potable.
- Pour promouvoir les économies d'eau potable dans le cadre de l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.

*Demande le renvoi en commission.*

*(Signé) Eric Züger  
et 24 cosignataires*

**M. Eric Züger (SOC) :** — Lors de nos précédents débats sur la loi sur l'eau, la question des économies d'eau a été abordée. Une proposition d'installer des compteurs d'eau pour tous les nouveaux appartements a même séduit la majorité du Grand Conseil en premier débat. Finalement, cette contrainte — c'en est vraiment une — n'a pas trouvé grâce aux yeux de notre plénum. Néanmoins, je pense que cette préoccupation d'économiser l'eau reste entière au sein de notre assemblée. Le postulat que je dépose ne propose pas de mesures contraignantes, mais vise au contraire à agir par l'information, la sensibilisation, la promotion de mesures et de moyens ayant pour objectif d'économiser l'eau potable, aussi bien dans les bâtiments, les collectivités publiques — je pense au canton et aux communes — que dans l'ensemble des bâtiments appartenant à notre population. En cette année de l'eau, je vous demande de soutenir ce postulat.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**